



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Estimation du coût d'une promesse électorale

Date de publication : Septembre 2021

Titre abrégé : Élimination des déductions fiscales pour frais de repas et de représentation des sociétés

Description : Élimination des déductions fiscales pour frais de repas et de représentation pour toutes les sociétés canadiennes. La mesure proposée empêchera aussi les sociétés de demander le remboursement de la TPS payée sur les frais de repas et de représentation sous forme de crédit de taxe sur les intrants. La mesure proposée entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2021.

Coût de la mesure proposée :	Millions de \$	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Total
Coût total		-207	-835	-860	-884	-909	-3 695

Remarques :

- Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice comme cela apparaît dans le budget et les comptes publics.
- Un nombre positif indique une diminution du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une hausse des dépenses). Un nombre négatif indique une augmentation du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des dépenses).
- « - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.

Méthode d'évaluation et d'établissement des projections : Le DPB a prévu le nombre et la valeur des déductions pour frais de repas et de représentation à partir de la croissance historique de la valeur des déductions, compte tenu de l'inflation. Il a appliqué un taux d'imposition du revenu des sociétés de 21 % à la valeur estimée des déductions réclamées par les sociétés rentables. Il a aussi appliqué un taux de TPS de 5 % à toutes les déductions pour calculer la réduction des demandes de crédit de taxe sur les intrants. Le DPB n'a pas intégré de changement de comportement à son analyse.

Source d'incertitude : La principale source d'incertitude provient de la projection des déductions pour les frais à partir de données historiques, qui pourraient ne pas refléter la situation future.

Sources des données :	Variable	Source
	Nombre de sociétés qui demandent des déductions pour frais de repas et de représentation	Statistique Canada, PALE-T2
	Valeur des déductions pour frais de repas et de représentation	Statistique Canada, PALE-T2
	Indice des prix à la consommation	Référence du DPB pour le CPE